

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°352 | Février 2018



DOSSIER

L'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc

ZOOM ZOOM

Les vœux de la municipalité



Vœux aux forces vives (entreprises, associations, corps constitués...) le 5 janvier



Vœux aux résidents de l'EHPAD La Claire le 3 janvier,



Vœux au personnel communal le 8 janvier, avec remise de la médaille d'argent du travail à trois agents : de gauche à droite : Étienne Cuny (DGS), Christine Poirot (EHPAD), Noël L'hote (camping), Isabelle Ordener (SSIAD), Hubert Arnould (maire), Sylviane Remy (responsable ressources humaines).

EDITORIAL



Chers Bressaudes et Bressauds,

Après un début de saison hivernale qui a comblé tous les professionnels du tourisme, La Bresse, comme beaucoup de stations de montagne, a subi des températures en hausse, des pluies diluviennes qui ont quelque peu contrarié l'activité hivernale.

Suite à la tempête de début janvier, nous avons fait une demande à l'État afin que notre commune puisse être classée en catastrophe naturelle. Nous ne manquerons pas de vous informer du suivi de cette demande. Je voudrais profiter de cet édito pour remercier tous les services locaux très

réactifs pendant cette période mouvementée (pompiers, Services municipaux, Régie municipale d'électricité...).

À la station Labellemontagne, un jeune skieur a été victime d'un très grave accident de ski, dû à la couche de neige fragilisée par les fortes pluies associées au redoux. Je voudrais rendre hommage à toutes les personnes qui, grâce à la rapidité de leurs interventions, notamment celles des pisteurs secouristes de la station, lui ont permis d'être secouru. Ce jeune homme est maintenant sorti de l'hôpital et nous lui souhaitons un complet rétablissement.

Lors de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux, début janvier, pendant laquelle il est de coutume de retracer les instants marquants de l'année écoulée et des projets à venir, deux jeunes Bressauds ont été mis à l'honneur. Afin de reconnaître leurs exploits sportifs, la médaille de la Ville a été décernée d'une part à Estelle Mougel, championne du monde militaire en biathlon, et d'autre part à Titouan Perrin-Ganier, champion de France, d'Europe et du monde en VTT Cross-country Eliminator. Félicitations à tous les deux.

Ce bulletin comporte un dossier concernant une association que tous les Bressauds connaissent, « l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc », qui a fêté ses 110 ans d'existence en novembre dernier. J'espère que l'histoire de l'Harmonie ainsi que celle de toutes les personnes qui l'ont créée et fait vivre, intéresseront le plus grand nombre.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

CONSEIL MUNICIPAL P. 02-04

ACTUALITÉS P. 05-10

CINÉMA P. 10

DOSSIER P. 11-18

L'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc

TRIBUNE P. 19

OTL P. 20-21

DANS LE RÉTRO P. 22-24

INFOS PRATIQUES P. 25

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N° 352

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Février 2018

Directrice de la publication :

Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL,
Gilles Doridant et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2017

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Marchés publics

Marchés

Les avenants et marchés à procédure adaptée ou autres suivants ont été conclus :

Objet du Marché	Titulaire	Montant € HT	Montant TTC
Avenant n° 2 marché de travaux de réalisation d'un préau à l'École Maternelle La Tourterelle (sur-profondeur de fondation)	Constructions du Raindé	1 158,72 €	1 390,46 €
<i>Nouveau montant du marché :</i>		25 362,99 €	30 435,59 €
Prest. nettoyage toilettes communales sur différents sites touristiques (à compter du 15/11/2017)	Pascal Mougel Multiservices	11 125,00 € net	
Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la toiture de la Mairie, et rénovation appartement F5	In Situ Architectes	13 100 €	15 720 €
Transport sanitaire des accidentés sur les pistes de ski Saison 2017/2018	Transmosel (La Bresse)	CH Gérardmer	175 €
		CH Remiremont	235 €
	Feve-Seniura (Gérardmer)	CH St Dié	235 €
		CH Gérardmer	181 €
	Balland-Germain (Gérardmer)	CH Remiremont	236 €
		CH St Dié	236 €
	Balland-Germain (Gérardmer)	CH Gérardmer	225 €
		CH Remiremont	350 €
	CH St Dié	375 €	
	Marché de prestations de service de transport « Bus Hivernal » Saison 2017/2018 À partir du 24/12/2017 et jusqu'au 10/03/2018 (les week-ends des vacances de Noël, des vacances d'hiver des trois zones et hors période scolaire ; en continu pendant les vacances d'hiver des zones A et C)	Voyages Marcot (Xertigny)	282 € TTC par jour et par véhicule en circulation
Marché de travaux de remplacement d'une canalisation d'eau potable Vouille des Brimbelles	Molinari SAS	129 875 €	155 850 €
Marché de prestations d'assurance des véhicules pour l'année 2018	Groupama Grand Est Dijon		24 150,29 €

Contrats - Conventions - Baux

Ont été conclus :

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Mise à disposition de locaux dans la Maison des Associations (stockage archives, matériel, réunions)	Association UNC-AFN	Gratuit	
Mise à disposition de locaux dans la Maison des Associations (stockage archives, matériel, réunions)	Association Omnisports La Bressaude	Gratuit	
Bail agricole 76,60 ha	M. Stuckert Mathieu	7,32 €/ha	9 ans à compter du 1/1/2018
Bail agricole 7 000 m ² (Devant Grouvelin)	GAEC du Saichy	7,32 €/ha	9 ans à compter du 1/1/2018
Bail agricole 3 ha 55 a 43 ca (La Courbe)	GAEC du Saichy	7,32 €/ha	9 ans à compter du 1/1/2018
Bail agricole 22 ha 31 a 47 ca (Les Baraques/Faing du Chanvre)	GAEC du Saichy	7,32 €/ha	9 ans à compter du 1/1/2018

Tarifications

Ont été fixées :

Objet	Tarifs
Sécurité sur les pistes de ski Recouvrement des frais de secours Saison 2017/2018	Front de neige et petits soins : 41 € Évacuation par scooter des neiges : 58 € Zone rapprochée : 173 € - Zone éloignée : 304 € Zone exceptionnelle : 605 € Secours exceptionnels en moyens et en personnel : coût réel
Tarifs d'utilisation de la scène mobile	Dans la commune : 320 € Associations et communes de la CCHV : 370 € A l'extérieur de la CCHV : 950 € Par journée supplémentaire : 320 €

Finances

Subvention - Versement complément 2017

Courant 2016, la section football de La Bressaude et le Club de football de Cornimont ont fusionné pour devenir le Football Club de Haute-Moselotte.

Suite à la sollicitation de cette nouvelle association, une somme de 4000 euros lui a été accordée par délibération du Conseil Municipal du 7 novembre 2016 comme aide au démarrage et à valoir sur la subvention 2017. Au vu de leur demande, le Conseil Municipal a attribué une somme complémentaire de 1000 euros pour l'année 2017.

Contrats - Conventions

Avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et l'OTL :

La Commune, par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme et des Loisirs – auquel elle a confié la gestion et le développement du domaine skiable nordique, exploite une piste de ski de fond sur le site des Feignes sous Vologne, directement rattachée à l'ensemble du réseau des pistes constituant le domaine nordique de La Bresse-Lispach.

Cette piste a été créée en 1986, sur propriété privée, dans le cadre d'un accord passé avec les propriétaires de l'époque, à savoir l'ASPTT de Nancy.

L'immobilière de La Poste, qui en était devenue propriétaire, a récemment vendu le centre de vacances du Col des Feignes à la Foncière Jean Lamour pour la partie immobilière, et à la SAFER Lorraine pour ce qui concerne les terrains.

La SAFER est en passe de recéder ces terrains au Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine dans le cadre de sa politique de préservation du patrimoine naturel.

Dans le cadre de cette transaction, la Commune et l'office du Tourisme ont fait part, aussi bien à la SAFER qu'au Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, de leur volonté de pouvoir conserver l'utilisation de cette piste et de la faire évoluer vers une piste multi-activités, accessible notamment aux raquettes, piétons et VTT.

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine a fait savoir en réponse qu'il ne souhaitait pas remettre en question les activités pratiquées jusqu'à présent, ni d'autres activités, dans la mesure où elles restaient compatibles avec la préservation des milieux naturels et des espèces de faune et de flore présentes sur le site.

À l'effet de fixer les conditions de cette mise à disposition et de cette utilisation, le Conservatoire a proposé de passer avec la Commune et l'Office du Tourisme une convention approuvée par le Conseil Municipal.

Avec l'OTL et la Société Lispach Exploitation :

Le 24 janvier 2004, la Commune a délégué – par concession – l'exploitation du service public de remontées mécaniques de la station La Bresse-Lispach à la Société Lispach-Exploitation dans le cadre d'une convention qui expirera le 31.10.2021.

À ce titre, la commune l'a chargée d'assurer, sous l'autorité du maire, les opérations de secours sur l'ensemble du territoire du domaine skiable qui lui a été concédé dans le cadre d'une convention particulière conclue le 20.11.2006 pour la même durée que la convention de délégation de service public précitée.

Par ailleurs, la commune a confié à l'OTL, établissement public local créé par délibération du Conseil Municipal de La Bresse du 21 décembre 1998, la gestion de son domaine skiable nordique, notamment celui de Lispach, comprenant les pistes de ski de fond, le tremplin de saut à skis, le stade de biathlon dans le cadre d'une convention d'objectifs signée le 21 juin 2017 pour une durée de 3 ans renouvelable, à compter du 1^{er} juillet 2017.

À ce titre, l'OTL assure en régie avec ses propres moyens, pour le compte de la commune et sous l'autorité du Maire, l'organisation et la distribution des secours sur son domaine nordique.

Compte tenu de la proximité géographique des domaines skiabiles alpin et nordique de Lispach, et dans un souci de rationalisation des moyens et d'efficacité, il est apparu souhaitable de pouvoir mutualiser les moyens de secours de l'un et de l'autre et de fixer les conditions de cette mutualisation au travers d'une convention approuvée par le Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL

Terrain - Urbanisme - Patrimoine

Aménagements de la Société Bol d'air sur terrains communaux

La société Bol d'air bénéficie d'un bail emphytéotique pour ses activités situées sur terrain communal signé le 14 décembre 1999. Ce site fait l'objet d'une constante évolution et diverses activités ont vu le jour ces dernières années.

Le Conseil Municipal a pu prendre connaissance, lors de sa séance du 9 mai 2016, de la nécessité de faire évoluer le bail pour l'intégration de nouvelles surfaces.

De même, en date du 27 mars 2017, l'activité « Bois des Lutins » a été présentée au Conseil Municipal.

Lors de l'instruction du projet de bail, l'ensemble des sujétions liées à la complexité du site et à la sauvegarde de la responsabilité

communale amène à soumettre au Conseil Municipal une évolution du statut des terrains concernés.

M. Régis Laurent a proposé de faire l'acquisition du site.

Situé sur terrains boisés soumis au régime forestier, il est proposé de pouvoir réaliser un échange sous réserve de parité de surface et de valeur, la Commune ne souhaitant pas diminuer son patrimoine.

Le Conseil Municipal a approuvé le principe de l'échange précité, ainsi que le principe d'une distraction des emprises ; le bail emphytéotique sera donc révisé. Il a autorisé le Maire à signer les documents nécessaires aux phases préparatoires de ce dossier, les frais étant à la charge de la Société Bol d'Air.

Divers

Réponse du Ministre de l'Éducation Nationale concernant la fermeture du Collège



Ministère de l'Éducation nationale



Le ministre

Paris, le 06 DEC. 2017

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé mon attention sur le projet de regroupement du collège public des Boudières situé au sein de votre commune sur le site de Cornimont.

Attentif à l'objet de votre intervention, je souhaite vous assurer que le développement d'une offre éducative de qualité dans les départements ruraux et de montagne constitue une priorité pour garantir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé.

Comme vous le savez, dans le cadre des mesures prises pour la refonte du réseau des collèges, le conseil départemental des Vosges a décidé de regrouper, sur un seul site, le collège Hubert Curien à Cornimont et « Les Boudières » à la Bresse. La fermeture du site de la Bresse, initialement prévue à la rentrée 2017, a fait l'objet d'un report à la rentrée 2018 à la suite de la délibération de la commission permanente du conseil départemental du 22 décembre 2016. Les collèges de Darney et de Granges-Aumontzey ont été fermés, quant à eux, à la fin de l'année scolaire 2016-2017. Les décisions prises par le département des Vosges se fondent notamment sur la forte diminution des effectifs des élèves et le besoin d'améliorer la mixité sociale.

Après avoir examiné la situation du collège des Boudières et étudié avec la plus grande attention les arguments soulevés par le collectif de la défense de cet établissement mais aussi par votre commune, les services académiques du rectorat de Nancy-Metz ont porté à ma connaissance les éléments suivants.

S'agissant de la place qu'occupe le collège des Boudières par rapport aux autres établissements vosgiens à très faible effectif, le constat de la rentrée le situait en 4^{ème} position avec 144 élèves, derrière Granges-Aumontzey, classé premier avec 121 élèves, Lamarche et le site du Val d'Ajol, tous deux en seconde position avec 131 élèves et le site de Plombières-les-Bains, troisième avec 142 élèves.

À la rentrée 2017, le collège des Boudières se classe en seconde position avec 122 élèves, derrière le site du Val d'Ajol qui accueille 118 élèves.

...

Monsieur Hubert ARNOULD
Maire de La Bresse
12 Place du Champetel
BP 11
88250 LA BRESSE

En matière de frais et de coût de transport, le conseil départemental mène une étude sur les nouvelles modalités d'organisation du réseau des transports à la suite du transfert de cette compétence à la région et à la nouvelle sectorisation des collèges.

Par ailleurs, une étude de sectorisation des collèges réalisée par le conseil départemental souligne que le bâtiment du collège des Boudières est en bon état général mais constate qu'il nécessite, toutefois, d'importants travaux de mise en accessibilité.

Concernant la mise en place de projets « sports de pleine nature » et « langues étrangères en station de montagne » et l'impact économique qu'ils peuvent avoir sur votre commune, plusieurs éléments sont à prendre en considération. Ces propositions ne garantissent pas en effet l'installation de familles avec des enfants d'âge scolaire à la Bresse. De plus, elles peuvent être mises en œuvre et réalisées depuis le site regroupé de Cornimont, situé également en zone de montagne à 7,2 kilomètres du site de la Bresse, d'autant plus qu'il dispose déjà d'une section sportive « ski sous toutes ses formes ».

La loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a effectivement permis de renforcer le soutien apporté aux territoires ruraux et de montagne en reconnaissant la spécificité de l'école de montagne. La baisse marquée et durable des effectifs des élèves, l'isolement ainsi que des conditions d'accès et des temps de transports scolaires spécifiques justifient pleinement des modalités particulières d'organisation de l'offre scolaire.

Ainsi, l'article 15 de cette loi qui est désormais codifié dans la partie législative du Code de l'éducation - article L.212.3 - énonce que « dans les départements dont le territoire comprend des zones de montagne délimitées conformément à l'article 3 de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, la mise en œuvre de la carte scolaire permet l'identification des écoles publiques ou des réseaux d'écoles publiques qui justifient l'application de modalités spécifiques d'organisation scolaire, notamment en termes de seuils d'ouverture et de fermeture de classe, au regard de leurs caractéristiques montagnardes, de la démographie scolaire, de l'isolement, des conditions d'accès et des temps de transports scolaires. Le nombre d'enseignants du premier degré affectés à chaque département par le recteur d'académie est déterminé en prenant en compte les effectifs scolaires liés à la population des saisonniers. »

Ces dispositions ne s'appliquent donc à ce stade qu'aux écoles. La mise en place d'un dispositif spécifique pour les collèges en milieu rural pourrait faire l'objet de propositions futures dans le cadre de la mission confiée à Monsieur Alain DURAN, sénateur, ou d'expérimentations à initier sur certains sites.

S'agissant du collège situé à la Bresse, une telle configuration en multi-site, dotée d'une seule équipe administrative restreinte, suppose un fonctionnement plus complexe. Le regroupement sur un seul site simplifierait la gestion et favoriserait une dynamique d'équipe pédagogique axée sur un même et unique site, pour une meilleure animation de l'établissement.

De manière plus générale, les collèges à petits effectifs connaissent des problématiques d'effet de seuil par division, en raison du faible nombre de classes par niveau au détriment des collèges aux effectifs plus conséquents.

Par ailleurs, si la décision de fermeture du collège de la Bresse à la rentrée 2018 n'a pas fait l'objet à ce jour de modification, la situation de cet établissement ainsi que celle de l'ensemble des collèges seront examinées en janvier prochain lors de l'élaboration de la carte scolaire 2018.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Michel BLANQUER

Infos CCHV

Espace Info Énergie, permanences gratuites

Isolation, installation de chauffage, rénovation, énergies renouvelables... la Communauté de Communes des Hautes Vosges, en partenariat avec le Pays de la Déodatie, vous propose les conseils personnalisés, neutres et gratuits d'un technicien de l'Espace Info Énergie.

Il vous aidera dans vos choix techniques et vous informera sur les aides existantes.

Permanences à Cornimont, 24 rue de la 3^e DIA : 3^e lundi du mois, le matin

Renseignements et rendez-vous :

Olivier Feder, Tél. : 03 29 56 75 18

estvosges@eie-lorraine.fr, www.eie-grandest.fr

Ramassage des encombrants

Ce service a été conçu pour aider les personnes qui ne peuvent pas se rendre en déchèterie, en finir avec les dépôts sauvages, désengorger les déchèteries et promouvoir le réemploi (certains objets pourront être remis en vente dans les structures de l'association L'ABRI).

- Objets acceptés : Mobilier d'ameublement, gros électroménager et déchets volumineux (vélo, poussette ou landau, outil thermique, appareil sanitaire, radiateur, tondeuse...).
- Pour demander un enlèvement : 03 29 27 29 04. Le collecteur vous rappelle ensuite dans les 20 jours pour vous fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.
- À date, déposez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public, à partir de 6h (ou la veille au soir).

Bon à savoir : service gratuit mis en place par la CCHV, réservé aux particuliers, limité à 2m³ par enlèvement et à deux enlèvements par an et par foyer.

Relais Assistants Maternels

Parent, futur parent, vous faites ou ferez garder votre enfant par un ou une assistant(e) maternel(le) ? En tant que futur employeur vous pouvez contacter le RAM qui vous accompagnera dans vos démarches.

*Informations sur www.cchautenvosges.fr,
rubrique Services aux habitants ou 06 42 34 45 99
ram-secteurcornimont@cchautenvosges.fr*

Visite du centre de tri des déchets recyclables

Curieux de savoir ce qui se passe derrière votre geste de tri ? Vous pouvez visiter le centre de tri d'Épinal ! Les visites guidées sont désormais ouvertes aux particuliers.

Inscriptions et horaires sur www.smdvosges.com, rubrique « Plus de tri ».

La Voie Verte en hiver

La Voie Verte des Hautes Vosges est une piste multi activités aménagée sur 56 km des anciennes voies ferrées des Vallées de la Moselle et de la Moselotte.

Ouverte à tous et en accès libre, elle est régulièrement entretenue (tonte, balayage) et permet ainsi de pratiquer en toute sécurité la marche (promenade, randonnée, jogging...), le vélo ou la glisse (roller, ski-roue, trottinette...).

En hiver, elle n'est pas déneigée pour permettre son utilisation pour le ski de fond ou les longues balades en raquettes.

Cette piste offre une variété de paysages, avec des vues sur les gorges du Crosery, les Ballons d'Alsace et de Servance, la base de loisirs de Saulxures-sur-Moselotte, les nombreux clochers des villages traversés, le Haut du Roc, les cheminées d'usine, anciens vestiges de l'industrie textile...

Récemment, de nouveaux bancs ont été installés, du ballast réparé et les barrières de protection ont commencé à être changées.



ACTUALITES

4G et perturbations de la TNT

La 4G permet d'assurer un accès fluide à l'internet mobile (smartphone...). Avec le déploiement de nouvelles bandes de fréquences pour la 4G, il est possible qu'il y ait des interférences avec la TNT : des perturbations de la réception de la télévision par antenne râteau peuvent apparaître.

Si tel est le cas, un dispositif d'assistance et d'intervention gratuite est mis en place par l'ANFR (agence nationale des fréquences) et les opérateurs de téléphonie mobile.

Ainsi, si vous constatez des perturbations et que vous dépendez d'une antenne râteau individuelle, appelez le 0970 818 818 (du lundi au vendredi, de 8h à 19h – appel non surtaxé).

Dans le cas d'une antenne râteau collective, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de contacter lui-même ce numéro.

De jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils passent une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ».

*Si l'expérience vous intéresse, contactez le CEI :
Christiane Leboube, 03 29 51 10 76, c_leboube@hotmail.fr*

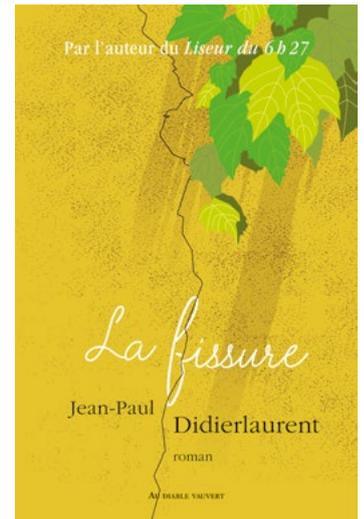


Nouveau roman de Jean-Paul Didierlaurent

La star littéraire de La Bresse, Jean-Paul Didierlaurent, a sorti son troisième roman, *La Fissure*, le 18 janvier.

Dernier représentant d'une entreprise de nains de jardin rachetée par une holding américaine, Xavier Barthoux mène une vie bien rangée entre la tournée de ses clients, son épouse, son chien et sa résidence secondaire des Cévennes. Mais quand il découvre une fissure dans le mur de sa maison, c'est tout son univers qui se lézarde...

Animé par une unique obsession, réparer la fissure, il entreprend un périple extrême et merveilleux jusqu'à l'autre bout du monde. L'auteur vous invite à une séance de dédicace à la Maison de la Presse, place du Champstel, dimanche 4 février de 9h à 12h.



Livret « Bien vieillir »

Vivre chez soi, le plus longtemps possible, telle est la volonté affirmée par nos aînés.

S'épanouir à leurs côtés est aussi essentiel pour leur famille et leur entourage.

À l'initiative du Pays et du CLIC de Remiremont et ses vallées, ce guide de 56 pages répond à ce double enjeu : bien vieillir, à la fois pour soi et pour ses proches. Vous y trouverez de nombreuses informations et ressources pratiques.

Ce guide est gratuit et à votre disposition sur demande auprès de la mairie.

Vous pouvez également le télécharger sur le site labresse.fr, rubrique docs à télécharger - divers.



Concert jeune public : Children School

C'est un bouquet poétique de chansons originales, des mélodies joyeuses et rythmées, autour des sensations du quotidien, de l'autre, du temps qui passe...

Une guitare et un harmonica pour tracer les contours d'un voyage tout en sensibilité dans lequel les enfants sont invités à participer.

Une chanson est même improvisée en direct à partir des propositions des enfants pour clôturer le spectacle !

Thomas Milanese, de la Compagnie Melocoton, est l'auteur et l'interprète de ces chansons, adaptées aux grands de 3 à 11 ans, et aux enfants de 9 à 99 ans !

*Jeudi 22 février, 18h, à la Salle des Fêtes.
Entrée libre*



Spectacle jeune public : Case départ

François aime partager des services, et ne supporte pas le gâchis et la surconsommation. Cathy ne vit que pour son argent et le plaisir de le dépenser. Ils se retrouvent pour participer à « On a tout à y gagner ».

Ils doivent relever cinq défis nécessitant bon sens et réalisme pour préserver les ressources naturelles vitales : besoins de Lumière, d'Eau, de la Terre nourricière, du Feu, et d'un Air de qualité.

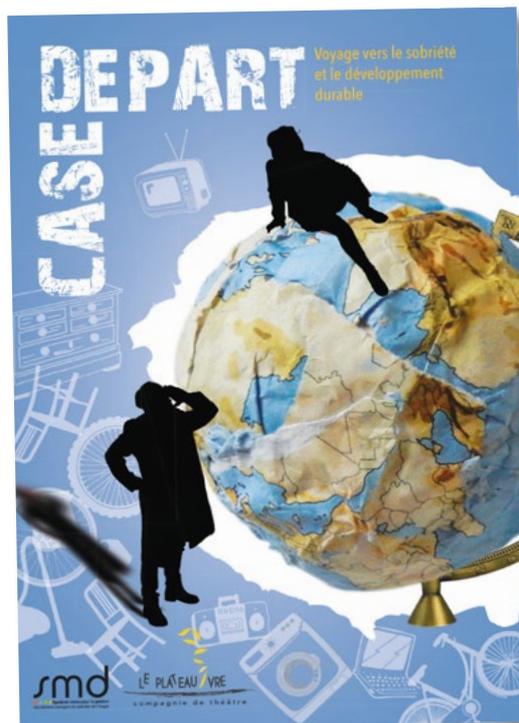
Réussiront-ils à trouver les gestes simples du quotidien qui riment avec sobriété énergétique, alimentaire, technologique et réemploi ?

Un spectacle de la Compagnie Le Plateau Ivre, avec le soutien de la CCHV

Jeudi 1^{er} mars, 18h, à la Salle des Fêtes. Entrée libre

N. B. Ce spectacle peut être programmé chez vous, avec le soutien de la CCHV, dans le cadre de l'opération Théâtre au coin du feu. Particulier, association, entreprise, vous pouvez accueillir un événement surprenant, animer un lieu que vous aimez, partager une vision du monde, bref, vivre un moment privilégié autour du théâtre. Originalité garantie !

Renseignements : 06 75 96 40 78 - diffusion@leplateauivre.com



Rayon de soleil dans la neige

Entre descentes de luge endiablées et animations autour de la féerie de l'hiver lors des vacances de Noël, les enfants inscrits à Rayon de Soleil ont pu profiter de la neige.

Aux vacances de février, les enfants seront toujours accueillis le matin de 7h à 8h45 et de 17h30 à 19h15 à l'Espace Famille (en face du CCS). Le reste de la journée, les enfants seront à la Maison du Neuf-pré.

Un changement à noter : c'est Estelle Durand qui assurera la direction de l'association jusque fin août.

Une tombola sera organisée afin de financer en partie un séjour dans une ferme pédagogique dans le Jura lors des vacances d'avril avec l'ESCP de Cornimont.

Plus d'informations : www.rayondesoleil-labresse.com, 07 68 88 60 06, ou page Facebook : Rayon de Soleil La Bresse.



ACTUALITES

Consignes en cas de chutes de neige

Avec le retour de la neige, les équipes de déneigement sont sur le qui-vive !



Pour que tout se passe au mieux :

- roulez équipés de pneus neige, voire de chaînes.
- ne stationnez pas vos véhicules en bord de route ni sur les places de stationnement pendant la nuit (respectez les panneaux)
- déneigez les trottoirs devant chez vous
- n'appellez pas pour vous plaindre de retard de déneigement : les équipes communales sont à pied d'œuvre dès 4h du matin, et font le maximum pour vous servir. Mais elles ne sont pas à l'abri d'incidents ou de panne, ni de véhicules qui bloquent leur passage, et elles commencent par les axes les plus fréquentés pour aller ensuite sur la voirie secondaire. S'il neige en quantité, les engins devront passer plusieurs fois, mais ne peuvent pas passer une fois par heure...

Pour rappel, sur les routes départementales, c'est le Département qui s'occupe du déneigement.

Merci de votre compréhension, de votre patience, et de votre respect de ces quelques règles !

6^e Duathlon des Neiges

Le 6^e Duathlon des Neiges est organisé samedi 10 mars prochain par la section triathlon de La Bressaude en collaboration avec la section ski. Enchaîner 5 km de course à pied, 8 km de ski de fond et 2,5 km de course à pied dans le cadre magique de Lispach en semi-nocturne, avec éclairages et torches norvégiennes, voilà de quoi séduire des concurrents de plus en plus nombreux.

L'accent est tout particulièrement porté sur le respect de l'environnement : tout concurrent qui jettera des déchets en dehors des zones de propreté mises à disposition sur le site se verra mis hors course et ne figurera pas sur le classement final.

Dans une logique de promotion du triathlon féminin, une vague de départ dédiée aux femmes sera proposée si elles s'inscrivent en assez grand nombre.

Pour s'inscrire : <http://www.labressaude.fr/duathlon-des-neiges/>

La galette des jeunes du Groupe Théâtral

Cette année encore, de jeunes acteurs assureront la première partie de la pièce proposée par le groupe théâtral. Clovis, Herminie, Hicham, Maxime, Noémie, Théa, Vasco et Yoan réinterpréteront des extraits de la série « Un gars, une fille ». Le travail des jeunes, suivi par Prisca Rudatis et Evelyne Vaxelaire, a commencé mi-novembre. Ils se retrouvent donc tous les samedis dans une ambiance conviviale et ont d'ailleurs profité de l'épiphanie, samedi 6 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois !

De leur côté, les adultes ont commencé à répéter début octobre la pièce Les Bonobos de Laurent Baffie dans une mise en scène proposée par Anthony Girodon et faisant intervenir six acteurs de la troupe.

Les représentations débuteront donc le 17 mars et les réservations à la maison de la presse seront ouvertes dès le mois de février.



La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...



Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com



Maison de La Bresse

Horaires :

Jusqu'au 9 février

Du mardi au vendredi, 15h-18h

Samedi et dimanche : 10h30-12h30 et 15h-18h.

À partir du 10 février

Tous les jours : 10h-13h et 15h-19h

Entrée libre

De neige et d'encre, Annie Tremsal

Une magnifique exposition d'art contemporain, à découvrir jusqu'au 11 mars

Grande amatrice de philosophie, Annie Tremsal a beaucoup voyagé : le désert avec les Touaregs, l'Himalaya, la Chine... Elle y a appris le dépouillement, l'art de se recentrer sur l'essentiel, de ne pas s'enfermer et d'aller au-delà des apparences.

Elle a été invitée dans de prestigieux salons d'art contemporain : Biennale de Venise, Biennale d'art sacré de Lyon, Foire d'art contemporain de Londres... et ses œuvres ont été exposées de la Californie à la Chine, de Miami à Singapour, en passant bien sûr par Paris.

Elle présente à La Bresse des œuvres variées : toiles, disques de bois ou de métal, livres d'artiste... Elle peint, dessine, grave, photographie, et se sert de matériaux aussi divers que les pigments naturels, le tissu, ou encore le charbon de bois.

Ses tableaux délicats conduisent à un cheminement intérieur : bien que des symboles y soient présents (l'arbre, le disque, l'or...), les œuvres ne cherchent pas à véhiculer un message. Elles font simplement surgir en chacun quelque chose de vibrant et d'apaisé. Elles touchent le cœur plutôt que l'intellect !

Visites guidées avec l'artiste dimanches 21 janvier, 11 février et 11 mars à 11 h.



Exposition parallèle de Gwenaël Stamm

Jusqu'au 9 février, l'artiste vosgien Gwenaël Stamm propose une exposition faite principalement d'installations, sur le thème de l'arbre, la forêt, la nature.

Artiste régulièrement invité au Festival de Sculpture Camille Claudel, dans le cadre de Créa'Jeunes, Gwenaël Stamm est régulièrement sollicité pour des commandes publiques, dans les Vosges ou plus loin : Alsace, Futuroscope de Poitiers, Pays-Bas, Canada, Corée...



Exposition parallèle de Francis Cuny

À partir du 10 février, ce sont les sculptures en bois de Francis Cuny qui occuperont la deuxième salle. On ne présente plus celui qui fut, avec Christian Claudel, à l'origine du Festival Camille Claudel. Ses œuvres optimistes, voire lyriques, sont toujours un hommage au bois et à la forêt.

On vous raconte une histoire

Jeudi 15 février, 20h

Avec la complicité de la Compagnie Cent Scènes, c'est une soirée lecture qui vous est proposée : venez écouter quelques histoires avant d'aller vous coucher ! Le poète Jacques Pierre, auteur d'un livre d'artiste avec Annie Tremsal, proposera des interludes poétiques. Réservé aux adultes qui veulent regoûter à la magie de l'enfance.

Stage de peinture

Dimanche 18 février

Une journée (8h) conduite par Annie Tremsal, ouverte à tous (débutants et confirmés) pour développer son sens créatif et intégrer les fondements de l'image : composition, équilibre de l'espace, sensibilité du trait, masses et couleurs, mise en perspective, vide et plein.

Sur inscription (28€)

Ciné-débat : Vosges, l'appel de la forêt

Dimanche 25 février, 17h

Dans ce documentaire réalisé par Jean-Pierre Valentin en 2016, Annie Tremsal, Francis Cuny et d'autres interviennent. Cette exposition est donc l'occasion de vous présenter ce film en présence du réalisateur et/ou de quelques acteurs.

Au cinéma Grand Ecran, en collaboration avec la MLC.

« L'art est-il encore utile aujourd'hui ? »

Vendredi 9 mars, 20h

Une grande table ronde sur la question de la place de l'art dans la société. Des personnalités prestigieuses seront présentes pour échanger sur ce sujet. Plus d'information dans le bulletin de mars. Réservez la date !

ACTUALITES

Vacances de février avec la MLC

La Maison des Loisirs et de la Culture propose une semaine sur la découverte des sports d'hiver, avec de grandes journées au ski pour les fous de la glisse, mais aussi pour les débutants.

Les animateurs, habitués à l'accompagnement des enfants de tous âges, proposeront également des goûters spécial montagnard, des jeux hivernaux, et peut-être même du patin à glace.

Voilà comment les vacances à la MLC sont synonymes de sécurité pour les parents, et de souvenirs trop cools pour les enfants !



Nouveau chez les commerçants

Drone Ambition

Jordan Perrin est spécialiste en prises de vues aériennes et met à votre disposition son savoir-faire pour vous garantir des vidéos répondant à vos attentes, que vous soyez particulier, entreprise ou collectivité.

Prises de vues aériennes, tournage au sol, montage vidéo intégral :

Tél. : 03 29 23 75 76

contact@drone-ambition.fr

www.drone-ambition.fr

38 route de Vologne - 88250 La Bresse

Nouveau Catena - Erratum

Horaires du mardi au samedi :

9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 7 février

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 7 au 13 février



LES HEURES SOMBRES

Sortie : 3 janvier 2018 (2h06). Biopic, Historique, Drame britannique réalisé par Joe Wright avec Gary Oldman, Kristin Scott Thomas, Ben Mendelsohn

Homme politique brillant et plein d'esprit, Winston Churchill est un des piliers du Royaume-Uni, mais à 65 ans déjà, il est un candidat improbable au poste de Premier Ministre. Il y est cependant nommé d'urgence le 10 mai 1940, après la démission de Neville Chamberlain, et dans un contexte européen dramatique marqué par les défaites successives des Alliés face aux troupes nazies et par l'armée britannique dans l'incapacité d'être évacuée de Dunkerque.

Alors que plane la menace d'une invasion du Royaume-Uni par Hitler et que 200 000 soldats britanniques sont piégés à Dunkerque, Churchill découvre que son propre parti complotte contre lui et que même son roi, George VI, se montre fort sceptique quant à son aptitude à assurer la lourde tâche qui lui incombe. Churchill doit prendre une décision fatidique : négocier un traité de paix avec l'Allemagne nazie et épargner à ce terrible prix le peuple britannique ou mobiliser le pays et se battre envers et contre tout.

Avec le soutien de Clémentine, celle qu'il a épousée 31 ans auparavant, il se tourne vers le peuple britannique pour trouver la force de tenir et de se battre pour défendre les idéaux de son pays, sa liberté et son indépendance. Avec le pouvoir des mots comme ultime recours, et avec l'aide de son infatigable secrétaire, Winston Churchill doit composer et prononcer les discours qui rallieront son pays. Traversant, comme l'Europe entière, ses heures les plus sombres, il est en marche pour changer à jamais le cours de l'histoire.



L'ÉCHANGE DES PRINCESSES

Sortie : 27 décembre 2017 (1h40). Historique français réalisé par Marc Dugain avec Lambert Wilson, Olivier Gourmet, Anamaria Vartolomei

1721. Une idée audacieuse germe dans la tête de Philippe d'Orléans, Régent de France... Louis XV, 11 ans, va bientôt devenir Roi et un échange de princesses permettrait de consolider la paix avec l'Espagne, après des années de guerre qui ont laissé les deux royaumes exsangues.

Il marie donc sa fille, Mlle de Montpensier, 12 ans, à l'héritier du trône d'Espagne, et Louis XV doit épouser l'Infante d'Espagne, Anna Maria Victoria, âgée de 4 ans. Mais l'entrée précipitée dans la cour des Grands de ces jeunes princesses, sacrifiées sur l'autel des jeux de pouvoirs, aura raison de leur insouciance...

Semaine du 14 au 20 février



BRILLANTISSIME

Sortie : 17 janvier 2018 (1h35). Comédie française réalisée par Michèle Laroque avec Michèle Moretti, Michèle Laroque, Kad Merad

Angela pense avoir une vie idéale. Elle vit à Nice, dans un bel appartement, avec un beau mari et une charmante ado. Mais le soir de Noël, sa fille la laisse pour rejoindre son petit copain, son mari la quitte et sa meilleure amie préfère prendre des somnifères plutôt que de passer la soirée avec elle. Le choc ! Angela n'a plus d'autre choix que celui de se reconstruire... et ce n'est pas simple avec une mère tyrannique, une meilleure amie hystérique et un psy aux méthodes expérimentales.



LE RIRE DE MA MÈRE

Sortie : 17 janvier 2018 (1h32). Comédie dramatique française réalisée par Colombe Savignac, Pascal Ralitte avec Suzanne Clément, Pascal Demolon, Sabrina Seyvecou

Adrien, timide, n'a pas la vie facile. Bousculé depuis que ses parents sont séparés, il partage son temps entre son père et sa mère. Un jour, il prend conscience d'une douloureuse vérité qui va tout changer, non seulement pour lui, mais également pour toute sa famille. Le jeune garçon se met à jouer dans une pièce de théâtre pour se rapprocher d'une jeune fille dont il est tombé amoureux. Dans cette période difficile, il veut comprendre ce que signifie le fait d'être courageux.



UN CONTE PEUT EN CACHER UN AUTRE

Sortie : 11 octobre 2017 (1h01). Animation française réalisée par Jakob Schuh, Jan Lachauer

Comment réinventer les contes de fées avec humour et intelligence... Imaginons que Le Petit Chaperon Rouge et Blanche-Neige soient de vieilles copines... Elles feraient alliance pour se débarrasser de prédateurs affamés ou d'une belle-mère meurtrière. Et que ferait Jacques (celui du haricot magique) s'il avait Cendrillon pour charmante voisine ? Un loup aux allures de dandy nous raconte...

Dimanche 25 février, 17 h



CINÉ-DÉBAT : VOSGES, L'APPEL DE LA FORÊT

Dans ce documentaire réalisé en 2016 par Jean-Pierre Valentin, Annie Tremzal, Francis Cuny, Gwenaél Stamm et d'autres intervenants. Cette exposition est donc l'occasion de vous présenter ce film en présence du réalisateur et/ou de quelques acteurs.

Au cinéma Grand Ecran, en collaboration avec la MLC.

Semaine du 21 au 27 février



PENTAGON PAPERS

Sortie : 24 janvier 2018 (1h55). Drame, Thriller américain réalisé par Steven Spielberg avec Meryl Streep, Tom Hanks, Sarah Paulson

Première femme directrice de la publication d'un grand journal américain, le Washington Post, Katharine Graham s'associe à son rédacteur en chef Ben Bradlee pour dévoiler un scandale d'État monumental et combler son retard par rapport au New York Times qui mène ses propres investigations. Ces révélations concernent les manœuvres de quatre présidents américains, sur une trentaine d'années, destinées à étouffer des affaires très sensibles... Au péril de leur carrière et de leur liberté, Katharine et Ben vont devoir surmonter tout ce qui les sépare pour révéler au grand jour des secrets longtemps enfouis...



FERDINAND

Sortie : 20 décembre 2017 (1h49). Animation, Comédie, Aventure américaine réalisée par Carlos Saldanha avec John Cena, Kate McKinnon, David Tennant

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et attaché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes !

Semaine du 28 février au 6 mars



LES TUCHE 3

Sortie : 31 janvier 2018. Comédie française réalisée par Olivier Baroux avec Jean-Paul Rouve, Isabelle Nanty, Claire Nadeau

Jeff Tuche, se réjouit de l'arrivée du TGV dans son cher village. Malheureusement, le train à grande vitesse ne fait que passer, sans s'arrêter à Bouzolle. Déçu, il tente de joindre le président de la République pour que son village ne reste pas isolé du reste du territoire. Sans réponse de l'Élysée, Jeff ne voit plus qu'une seule solution pour se faire entendre : se présenter à l'élection présidentielle... Profitant de circonstances politiques imprévisibles, Jeff Tuche et toute sa famille vont s'installer à l'Élysée pour une mission à haut risque : gouverner la France.



3 BILLBOARDS, LES PANNEAUX DE LA VENGEANCE

Sortie : 17 janvier 2018 (1h56). Drame, Comédie britannique, américain réalisé par Martin McDonagh avec Frances McDormand, Woody Harrelson, Sam Rockwell

Après des mois sans que l'enquête sur la mort de sa fille ait avancé, Mildred Hayes prend les choses en main, affichant un message controversé visant le très respecté chef de la police sur trois grands panneaux à l'entrée de leur ville.



FERDINAND

Sortie : 20 décembre 2017 (1h49). Animation, Comédie, Aventure américaine réalisée par Carlos Saldanha avec John Cena, Kate McKinnon, David Tennant

Ferdinand est un taureau au grand cœur. Victime de son imposante apparence, il se retrouve malencontreusement capturé et attaché à son village d'origine. Bien déterminé à retrouver sa famille et ses racines, il se lance alors dans une incroyable aventure à travers l'Espagne, accompagné de la plus déjantée des équipes !



CINÉ SENIOR : NORMANDIE NUE

Sortie : 10 janvier 2018 (1h45). Drame, Comédie française réalisée par Philippe Le Guay avec François Cluzet, Toby Jones, François-Xavier Demaison

Au Mêle sur Sarthe, petit village normand, les éleveurs sont touchés par la crise. Georges Balbuzard, le maire de la ville, n'est pas du genre à se laisser abattre et décide de tout tenter pour sauver son village...

Le hasard veut que Blake Newman, grand photographe conceptuel qui déshabille les foules, soit de passage dans la région. Balbuzard y voit l'occasion de sauver son village. Seulement voilà, aucun normand n'est d'accord pour se mettre à nu...

LE DOSSIER

L'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc



“ 110 ans ! L'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc est devenu, au fil des ans, une institution. Elle montre qu'une belle coopération intercommunale est possible, et accompagne depuis son origine la vie des Bressauds par sa participation aux différentes manifestations communales.

C'est pourquoi nous vous proposons de plonger dans l'histoire et la vie de l'Harmonie à travers ce dossier. Nous remercions l'Orchestre et tous ses membres pour leur implication dans la vie locale !

Alexandrine DUCRET,
Adjointe déléguée aux associations. ”

LE DOSSIER

En novembre dernier, l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc a fêté ses 110 ans d'existence : un anniversaire fêté par l'association en images et en musique. La Bresse a choisi de s'y associer en consacrant un dossier à cette association connue de tous les Bressauds. Car chaque Bressaud a connu, connaît ou connaîtra, un parent ou un ami faisant partie de l'harmonie Jeanne d'Arc.

Mais l'histoire de l'Harmonie et des gens qui l'ont faite est quant à elle moins connue.

110 ans d'existence, ça se fête...

Pour marquer l'événement, les membres du comité aidés de musiciens ont mis sur pied une exposition mêlant photos, souvenirs, récompenses, instruments, vidéos et bandes son. Une frise historique retraçait les faits marquants de l'histoire de l'Harmonie, depuis la création de la fanfare « Jeanne d'Arc » en 1906 jusqu'à l'Orchestre d'harmonie aujourd'hui.

Cette exposition présentée du 18 novembre au 1^{er} décembre 2017 à la Maison de La Bresse, a été vue par près de 500 visiteurs. Elle a ensuite été déplacée le temps d'un weekend à la halle des congrès où des répétitions publiques de l'Harmonie et concerts de l'orchestre junior et du quatuor Sax'Influences ont conclu ce cycle de commémorations.



110 ans d'histoires...

L'histoire de l'harmonie c'est l'histoire, ou plutôt les histoires de quelques passionnés qui, au fil des années, ont bravé les événements historiques pour faire naître, vivre et perdurer un ensemble musical à La Bresse.

Née de la volonté du curé de la paroisse en 1906, la fanfare Jeanne d'Arc n'aura de cesse de croître jusqu'en 1914. Mais avec la guerre, l'activité cesse et est sérieusement mise en péril puisque 27 musiciens ne reviendront jamais à la maison. La folie destructrice n'ébranle en rien la volonté du curé Bozon. En 1919, il demande à Paul Didierlaurent de reconstituer la fanfare. Dans le même temps, la Clique de la Bressaude est également créée, comme si la musique devait panser les plaies de la guerre.



Paul Didierlaurent, un chef passionné...



Entré comme musicien en 1909 au sein de la fanfare Jeanne d'Arc, Paul Didierlaurent deviendra au fil des années et de son implication, une figure de la société musicale. Son histoire, c'est un peu celle de l'harmonie...

Fort de ses années au sein de la musique du 407^e RI puis du 6^e RI, Paul Didierlaurent semble être l'homme parfait pour relancer l'harmonie. Lui préfère s'engager d'abord comme simple professeur de solfège. Soixante-douze jeunes se présentent alors à ses cours et après seulement trois mois, trente-cinq d'entre eux sont capables de jouer d'un instrument. Le voilà donc lancé dans une aventure bien plus grande que de simples cours de solfège !

Puisque des élèves motivés sont là, il leur faut de quoi jouer. Paul Didierlaurent se met en quête d'instruments de musique et réussit à former un ensemble.

Il souhaite alors proposer une musique de qualité plutôt que des défilés tambour battant au son des clairons. Il recentre donc l'activité de la fanfare vers des concerts, et laisse les défilés à la société de gymnastique.



Malgré des difficultés personnelles, Paul Didierlaurent continue sa mission auprès des jeunes et dès le printemps 1920, la fanfare effectue son premier concert, couronnée de succès. Fort de cette réussite, tous les membres souhaitent renouveler cette opération. Mais l'argent manque... Il est alors décidé de faire du théâtre pour financer les instruments et les déplacements.

La Sainte-Cécile suivante marque la première représentation de théâtre. Son vif succès permet à la fanfare d'acquérir une autre dimension : elle est maintenant largement reconnue par les habitants, tout comme son chef.

Alors qu'elle n'est encore composée que de cuivres et de percussions, Paul Didierlaurent profite de cet élan pour intégrer des bois à la fanfare, qui compte alors 35 musiciens. Deux représentations théâtrales par an et une aide de la mairie permettront d'atteindre cet objectif : en 1923, les premières clarinettes font leur apparition et sont suivies d'autres bois en 1924, grâce au don de Georges André. La fanfare devient alors une véritable harmonie, en gardant le nom de Fanfare Jeanne d'Arc.



Le saviez-vous ?

La différence entre une fanfare et une harmonie...

L'orchestre d'harmonie (ou harmonie) est un ensemble musical regroupant les familles des bois, des cuivres et celle des percussions, à ne pas confondre avec la fanfare formée uniquement de cuivres et de percussions (éventuellement de saxophone).

LE DOSSIER

De 1930 à 1935, la fanfare connaît des heures de gloire, elle est reconnue comme une des plus belles de la région. Malheureusement les caisses sont vides et les représentations de théâtre ne font plus recette. Quand on n'a pas d'argent, on a des idées ! Paul Didierlaurent, soutenu par son ami Charles Philippe, décide d'écrire une pièce de théâtre sur les tragédies bressaudes. Encore une fois accueillie avec succès, cette pièce donna à notre chef l'envie d'en écrire cinq autres ! Le bel élan est encore une fois coupé par la guerre. De nombreux musiciens sont mobilisés en 1939 et l'activité de la fanfare s'arrête une fois de plus.

De peur que l'occupant ne reprenne les activités des sociétés de musique à sa botte, l'abbé demande à Paul Didierlaurent, à l'automne 1942, de reprendre le cours de solfège pour les jeunes. Vingt-cinq jeunes de 10 à 15 ans répondent à l'appel de l'abbé et après quelques mois de solfège et de pratique sont à même de donner leur premier (et unique) concert, durant l'hiver 1943-44.

Les instruments n'échapperont cependant pas à la destruction de la commune en 1944. Tout est encore une fois à refaire...

Et une fois de plus, Paul Didierlaurent s'investit corps et âme pour l'harmonie. Si les musiciens sont rentrés au bercail à l'été 1945, il faudra attendre octobre pour revoir les instruments. Le temps pour Paul Didierlaurent d'affilier l'harmonie à la fédération musicale vosgienne et de demander du soutien aux ensembles musicaux du département : les sociétés de musique d'Épinal et de Mirecourt prêteront des instruments le temps de faire les démarches pour les dommages de guerre.

Rapidement, les musiciens se remettent donc au travail et les Bressauds peuvent admirer le fruit de leur travail dès les cérémonies du 11 novembre.

Une nouvelle fois, les drames théâtraux permettent de financer ce redémarrage, chaque représentation dans les environs permettant d'acheter un ou deux instruments.

En 1955, Paul Didierlaurent cède sa baguette à Pierre Philippe, sans pour autant quitter l'orchestre, puisqu'il réintègre le pupitre des saxophones.

Le nouveau chef mène l'harmonie vers une médaille d'argent de la fédération musicale vosgienne en 1964, avant que, pour diverses raisons, la vie de la société musicale s'interrompe de 1966 à 1970.

En 1970, un ancien de l'harmonie, Pierre Mengin, décide de la remettre sur pied. À force de détermination et de volonté, de nombreux jeunes se mettent à la musique, et la fanfare donne ses premières auditions en 1972. C'est d'ailleurs sous l'impulsion de ce chef que la fanfare devient l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc (OHJA) en 1987.

Dans les années 90, Jean-Luc Lahalle, un jeune chef marque l'histoire de l'harmonie tout d'abord en créant l'orchestre Junior en 1994 puis en insufflant une dynamique de concours : premiers prix en 1998-2000 et 2001 faisant passer l'harmonie du rang de 2^e division 2^e section à celui de 1^{re} division 1^{re} section.



Les années 90-2000 sont riches en qualité et en quantité. Malheureusement, comme dans bien d'autres endroits en France, les jeunes désertent les villages et l'effectif de l'harmonie en pâtit nécessairement. Encore une épreuve à relever pour l'OHJA ! Et encore une fois c'est la détermination du chef (Julie Richard à cette période) qui a raison de ce défi.

D'abord réunies pour des rencontres ponctuelles dès 2013, les harmonies de Cornimont et La Bresse, toutes deux sujettes à la désertion de la jeunesse, ont été contraintes de se réunir : contraintes dans les chiffres, mais heureuses dans les faits !

Le hasard fait quelque fois bien les choses : dans cette association personne n'a été lésé ; les pupitres forts de La Bresse étaient les faibles de Cornimont et inversement.

Par leurs complémentarités, les deux harmonies étaient faites pour s'entendre ! Après avoir travaillé quatre ans, en conservant chacune leur chef, les deux harmonies sont passées sous la houlette de Jean-Noël Auer en 2017. Cette période d'échanges et de travail mixte a apporté une dynamique nouvelle et un esprit encore plus convivial dans cette entité culturelle locale.

C'est ainsi que malgré les aléas du temps et de l'histoire, l'OHJA s'est imposé au fil des années comme le poumon musical de la vie locale, par son implication dans les manifestations patriotiques et culturelles locales. Comme un service rendu à la commune et à sa population, l'harmonie « anime » musicalement les traditionnelles cérémonies commémoratives des déportés, du 8 mai, du 11 novembre et de la guerre d'Algérie, auxquelles s'ajoutent la fête nationale et les manifestations locales : festival international de Sculpture Camille Claudel, la fête patronale, la Saint-Nicolas et la Sainte-Cécile.

Pourtant, cette implication dans la vie locale n'est possible que si les trois entités constituantes de l'Harmonie travaillent main dans la main...



Le saviez-vous ?

Les pupitres, qu'est-ce que c'est ?

Le pupitre, ce n'est pas seulement le mobilier qui sert à poser les partitions. C'est également un ensemble de mêmes instruments : par exemple le pupitre des clarinettes, des saxophones...

Quand on parle de pupitre faible ou fort, on n'évalue pas la qualité, mais la quantité d'instruments dans celui-ci.

LE DOSSIER

L'orchestre d'harmonie Jeanne d'Arc

La première entité, c'est l'harmonie, avec son président, son comité et bien sûr tous ses musiciens.

L'OHJA est une association loi 1901, sa présidente est Chantal Doridant depuis 1989. Le conseil d'administration est composé à 80 % de musiciens de l'harmonie.

L'association emploie un salarié, le chef d'orchestre Jean-Noël Auer. Pour financer ce poste et la vie de l'harmonie (achat et révision des instruments, déplacements...), l'association reçoit des subventions de fonctionnement, vit des recettes de ses concerts et de ses fonds.

Bien que les harmonies de La Bresse et Cornimont répètent et jouent ensemble, les deux entités ont choisi de garder leur indépendance au niveau du fonctionnement. Il y a bien deux structures à part entière ayant deux gestions différentes, mais un chef commun, financé par les deux harmonies.

Les trente-huit musiciens amateurs (dont la moitié sont bressauds – notez qu'ils étaient une cinquantaine en 2001 sur la seule commune de La Bresse) répètent une fois par semaine en alternant le lieu (une fois dans une commune, la semaine suivante dans l'autre).

La vie de l'harmonie rime avec convivialité : les musiciens ont de 12 à 72 ans et font fi de l'âge, l'important étant de partager un bon moment, d'apprendre et de jouer ensemble. La vie de l'harmonie rime aussi avec famille : bien souvent parents et enfants partagent cette activité. Les chiens ne font pas des chats, paraît-il : c'est très souvent vrai dans le monde musical : un parent musicien aura à cœur de voir son enfant jouer d'un instrument.



Le chef d'orchestre

Deuxième entité constituante, le chef d'orchestre impulse la dynamique. L'histoire témoigne de l'importance du chef d'orchestre dans la vie de l'Harmonie : la plupart sont restés plus de 10 ans à ce poste.

Les chefs de l'OHJA

1906-1919 : **Alphonse Grosjean**
1919-1955 : **Paul Didierlaurent**
1955-1966 : **Pierre Philippe**
1970-1991 : **André Mengin**

1991-1994 : **Sylvie Blondeau**
1994-2007 : **Jean-Luc Lahalle**
2007-2017 : **Julie Richard**
Depuis 2017 : **Jean-Noël Auer**

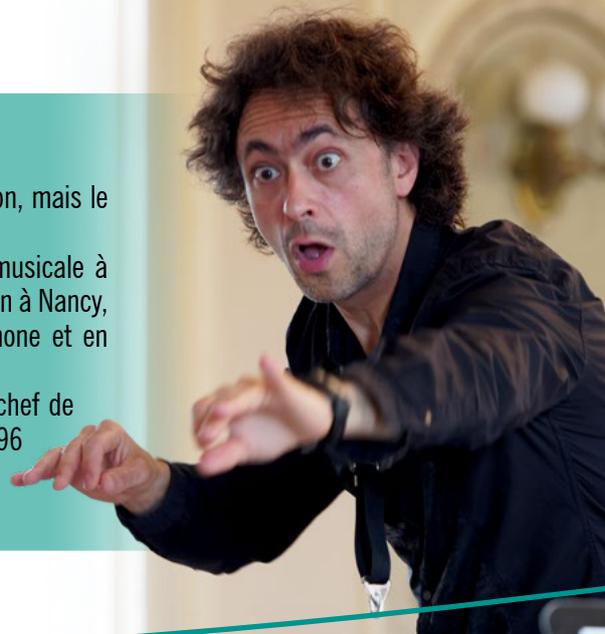
Depuis 2017, Jean Noël Auer est aux commandes. Maître de son équipe de musiciens amateurs, il doit surtout maîtriser le temps : respecter la mesure imposée par la partition, bien sûr, mais aussi respecter le temps imparti pour répéter, toujours trop court !

Qui est ce Counehet qui dirige l'OHJA ?

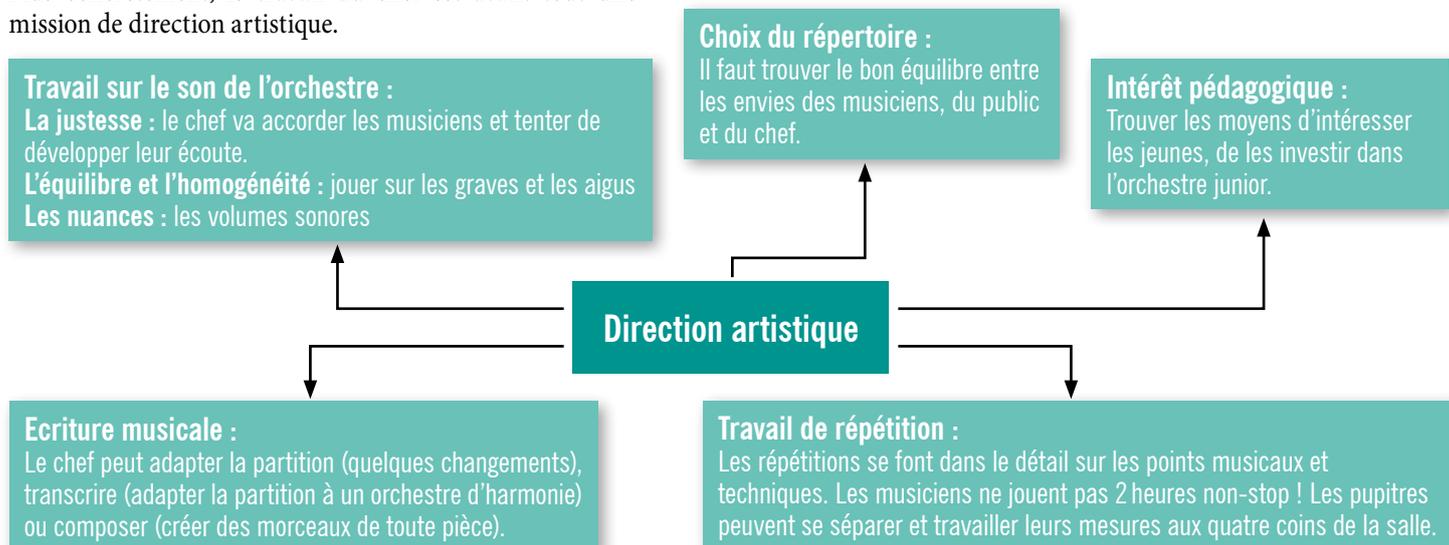
Jean-Noël Auer a rejoint l'harmonie de Cornimont en 1980. Il souhaite jouer du clairon, mais le chef de l'époque lui préfère le saxophone.

Formé d'abord par les bénévoles de l'harmonie, Jean-Noël poursuit sa formation musicale à l'école intercommunale de musique puis à l'école nationale de musique d'Épinal et enfin à Nancy, en musicologie et au conservatoire où il obtint plusieurs médailles d'or en saxophone et en musique de chambre.

Il se passionne alors pour la direction et suit des stages auprès de Benoît Girault, chef de l'orchestre national de police. Il prend la direction de l'harmonie de Cornimont en 1996 et travaille avec l'harmonie Jeanne d'Arc dès 2010, lors de collaborations avec Julie Richard. Il est également professeur de saxophone.



Plus concrètement, le travail du chef est avant tout une mission de direction artistique.



Le chef se doit également de connaître tous les instruments et leurs limites (certains ont peu de notes, d'autres sont davantage graves...), mais aussi tous les musiciens et leurs limites ! Cela implique un énorme travail relationnel. Il faut connaître et comprendre les motivations de chacun pour pouvoir en tirer le meilleur.



Le saviez-vous ?

La gestuelle du chef

Les chefs d'orchestre utilisent une baguette, car elle est visible de loin, ce qui est utile pour de grands ensembles. Bien souvent, ils n'utilisent que leurs mains.

Leur gestuelle est à la fois codifiée et personnelle. La mesure (par exemple à trois temps pour la valse) est toujours donnée par la main droite, elle doit être lisible, la gestuelle sera donc codifiée. La gestuelle de la main gauche est quant à elle plus personnelle et propre à chaque chef : c'est elle qui va donner les intentions. Et bien plus que les mains, c'est très souvent tout le corps du chef qui s'exprime.



L'école de musique

La troisième et dernière entité est l'école de musique, qui forme les élèves. L'OHJA travaille avec l'EIMTDV, école intercommunale de musique et théâtre des deux vallées, dont le siège est à Saulxures-sur-Moselotte. Cette école met à disposition des professeurs professionnels dans toutes les communes partenaires (Saulxures-sur-Moselotte, Cornimont, La Bresse, Ventron, Thiéfosse, Ramonchamp, Ferdrupt, Rupt-sur-Moselle et Saint-Amé).

Thierry Collas, son président et toute son équipe ont une double casquette : ils dispensent un enseignement musical et effectuent un travail de sensibilisation auprès des scolaires avec d'une part la présentation des instruments par les professeurs en début et fin d'année, et d'autre part l'opération « Orchestre à l'école ». Du CE2 au CM2, les élèves du Saint-Laurent suivent des cours de pratique orchestrale un après-midi par semaine.

Le parcours d'un jeune élève de l'EIMTDV...

L'EIMTDV est une des options proposées aux jeunes pour apprendre à jouer d'un instrument. À La Bresse, les élèves sont accueillis à l'Espace Familles pour des cours de saxophone, clarinette, flûte traversière, trompette, batterie et percussions. Le planning des cours est fait en fonction de la demande.

À ces cours s'ajoutent des heures de formation musicale (autrefois appelé le solfège). Ce deuxième volet, bien que mal-aimé par de nombreux jeunes, permet aux apprentis musiciens d'être autonomes et libres devant une partition.

Après deux années de pratique, un jeune pourra intégrer un ensemble musical. Cette pratique collective est d'ailleurs obligatoire pour valider l'examen de premier cycle, qui a lieu après 4-5 ans de cours en école de musique. Les orchestres d'harmonie entrent alors en jeu, en accueillant les élèves au sein des orchestres junior. Une fois leur examen validé, les élèves peuvent enfin intégrer les grandes harmonies.

L'orchestre junior, dirigé par Jean-Noël Auer, est créé en partenariat avec l'école de musique. Les deux entités travaillent donc main dans la main pour dispenser aux jeunes élèves une formation des plus complètes et

enrichissantes, afin de booster leur motivation.

Pour Jean-Noël Auer, un musicien épanoui maîtrise plusieurs pratiques (différents styles musicaux à jouer seul ou à plusieurs) notamment une pratique collective d'orchestre, pour le plaisir de jouer pour un ensemble. La dimension collective apporte la convivialité et transcende les jeunes musiciens.

Tout comme l'harmonie des grands, l'ensemble junior est composé d'autant de Bressauds que de Couhenets. Ils sont actuellement 12 : un batteur, deux joueurs de cor, deux trompettistes, un percussionniste, quatre clarinettes, un joueur de flûte traversière et un saxophoniste. Il y a, en moyenne, 2 ou 3 recrues par an dans l'orchestre junior.



Avec la désertion de nos montagnes, l'orchestre d'harmonie Jeanne d'Arc, tout comme d'autres associations locales, peine à trouver de nouvelles recrues. Il est pourtant important de proposer aux jeunes (et moins jeunes !) des activités culturelles de qualité. Même si La Bresse est réputée ville sportive, la culture a aussi sa place et c'est ainsi que l'harmonie a sa raison d'être. De nombreux jeunes sont d'ailleurs passés par là et y jouent encore aujourd'hui, preuve de la qualité de la pratique et de la convivialité. La pratique musicale demande certes, beaucoup d'investissement personnel, de travail, mais la satisfaction de faire partie d'un ensemble et de réussir de belles prestations font vite oublier toutes les heures de travail. Alors si vous êtes musicien, ou que vous souhaitez le devenir, n'attendez plus et contactez l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc !

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

En ce mois de février, petit retour sur la période des fêtes avec un début de saison qui a comblé tous les professionnels du tourisme. Avec une neige en abondance à Noël le taux d'occupation des hôtels et locations a avoisiné les 100% à la Bresse.

Malgré les températures en hausse et des pluies diluviennes lors de la deuxième semaine des vacances, une forte activité a malgré tout été maintenue.

Le « Marché de Noël nouvelle version », sur la place du Champstel avec sapin, guirlandes, lumières, musique, animations, a fait l'unanimité tant au niveau des exposants, qu'auprès des visiteurs. Dès et déjà une grande majorité des chalets sont réservés pour décembre 2018. Nous nous en félicitons, cette réussite est un juste retour de l'investissement du personnel qui a participé à cette organisation.

Les intempéries qui ont suivi ont causé beaucoup de tracas ici et là. Malgré des niveaux inquiétants et des débordements à quelques endroits, nous n'avons pas subi de dégâts majeurs sur notre commune. Nous remercions les agents, les astreintes et les sapeurs-pompiers pour leur dévouement lors de leurs différentes interventions.

Devenir des ex-Lopofa

La Municipalité a rencontré Vosgelis courant décembre afin de connaître leur projet sur le terrain désormais libre de toute construction, en lieu et place des Lopofa.

Vosgelis envisage des constructions en deux temps. Dans un premier temps, la construction d'habitations locatives à prix modérés, de plain-pied, de type F2/F3 est en prévision. Dans un deuxième temps, Vosgelis envisage un programme de logements, de même type, mais accessibles PSLA. Ce dispositif PSLA (prêt social location-accession) faciliterait l'accès à la propriété d'un ménage modeste sans apport initial. Le ménage louerait d'abord le logement neuf agréé par l'Etat et verserait une redevance. Le ménage pourrait ensuite devenir propriétaire du logement à un tarif préférentiel et bénéficier d'aides.

Ces deux programmes dépendent évidemment de leurs possibilités budgétaires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces projets.

Ce début d'année est consacré à la construction de notre Budget. Les élus délégués font le point des besoins en fonction des services et ensuite des priorités seront à définir. Comme les années précédentes, les baisses de dotation ne ralentissent pas, elles sont conjuguées à une baisse drastique des emplois aidés, les charges pour La Commune seront de fait plus importantes. Les travaux, les investissements voulus et demandés ne pourront pas tous être réalisés en 2018, car nous devons rester vigilants et éviter une dérive des coûts de fonctionnement de La Commune. En effet, 2017 a encore vu des transferts de compétences de l'Etat sur notre collectivité, comme l'instruction des cartes nationales d'identité, les PACS, etc. et ceci avec quasiment pas de compensation financière.

Pour terminer, nous voulons faire un point sur notre communauté de Communes. Actuellement elle fait couler beaucoup d'encre. Nous sommes persuadés que ce territoire a du sens et qu'il est cohérent pour nos populations.

Certes des incompréhensions ont eu lieu et des blocages sont apparus au dernier Conseil communautaire de décembre sur le choix des compétences. Certains voudraient aller jusqu'à la scission, ce n'est pas notre cas. Ce premier trimestre doit permettre de mettre une fois de plus les dossiers sur la table, d'en discuter sereinement et honnêtement, et de trouver des solutions acceptables pour tous. Ceux qui voudraient opposer les anciens territoires se trompent, ceux qui brandissent la menace d'une augmentation démesurée de la fiscalité ne sont pas dans le vrai. Reprenons le sens de l'intérêt communautaire, sans a priori, sans opposer, et nous trouverons les solutions qui nous permettront de continuer à construire ensemble dans la sérénité cette communauté de Communes des Hautes Vosges.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

2018 sera-t-elle enfin l'année, où les habitants de notre territoire, de notre massif des Hautes Vosges s'approprient leur nouvelle communauté de communes?

2017 devait être une année de transition, c'est-à-dire une année où l'ensemble des compétences des 3 ex comcom étaient assurées MAIS SURTOUT ET AUSSI une année de travail pour définir sa ligne directrice, ou dit autrement, l'intérêt communautaire de la CCHV et par voie de conséquence la fiscalité qui en découlerait pour l'ensemble de ses habitants.

Intérêt, qui à notre sens et en toute logique, aurait dû définir en même temps que le périmètre ! Dans les faits, elle se résumera par seulement 3 mois de réel travail, donc bien trop peu.

A la veille des montages budgétaires 2018, les orientations intercommunales et donc l'intérêt communautaire ne sont toujours pas claires. Les communes ne savent pas encore quelles compétences, attribuées hier aux ex intercommunalités, leurs seront restituées. A ce jour les compétences obligatoires se mettent en place. Par contre pour les optionnelles et les facultatives, une décision et non des moindres devait être prise pour la 3ème des optionnelles. Les 2 autres étant la «protection et valorisation des espaces naturels» et «le cadre de vie».

Son contenu, schématiquement, il s'agit de la gestion et du fonctionnement des structures de l'ex comcom Terre de Granit telles que la piscine, le cinéma (bâtiments communaux gérés par la comcom), le camping du Mettey, la médiathèque (bâtiment et gestion intercommunales). Par contre, l'intérêt communautaire, c'est-à-dire le maintien ou non de ces différentes structures sur le territoire, ne serait discuté que durant l'année 2018!

Dans les faits, le débat communautaire n'a réellement débuté que 2 mois avant la date butoir du 31 décembre 2017.

Le 13 décembre 2017, 25 élus intercommunaux sur 49 ont refusé de traiter cette question faute d'éléments de décision, notamment l'impact sur la fiscalité pour nos concitoyens, les futurs modes de gestion...Menace même pour certaines communes de se retirer de cette grande comcom si difficile à lancer!

Depuis le cabinet KPMG a été mandaté pour travailler et chiffrer plusieurs scénarii d'organisation de notre territoire. Le retour aux élus communautaires est prévu pour le 1er trimestre.

La dynamique Massif - Montagne Vosgienne doit être préservée et développée davantage. Il y va de son avenir, de notre avenir. C'est déjà difficile aujourd'hui d'être reconnu en tant que tel, alors demain ? Nous avons déjà perdu trop de temps.

Les enjeux politiques ne doivent pas aller à l'encontre du développement de notre territoire.

L'intérêt pour notre communauté est primordial, vital si on veut perdurer. Il se traduit certes par la mise en place de compétences qui ne seront plus à la charge des communes, mais aussi et avant tout, par une fiscalité raisonnable et raisonnée pour l'ensemble de nos concitoyens.

Précisions concernant l'EHPAD et la lettre ouverte de M. le Maire en réponse à celle de la présidente de l'association de défense des résidents de l'EHPAD de La Bresse, Une nouvelle fois, nous ne pouvons laisser écrire que la situation financière de la Maison de Retraite est à associer à «...l'ancienne municipalité qui n'a pas procédé à une évaluation réaliste avant la mise en œuvre du projet...». Mais les faits et les chiffres sont là, la ligne «Personnel» des comptes administratifs de 2014 à 2017 l'attestent, avec le constat d'une dérive débutée dès 2014 et se terminer fin 2016 (+300 000 euros /2014). Pour 2017, cette ligne est annoncée à -150 000 euros par rapport à 2015 et 2016!

NB: Cet article a été déposé le 7 janvier pour publication début février et permet à la majorité d'au moins 15 jours pour y répondre.

Les élus du groupe minoritaire

OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

En février, du lundi au samedi de 9h à 18h et les dimanches de 9h30 à 12h30
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Quoi de neuf à l'OT ?



Marque Qualité Tourisme et classement de l'OT

Après plus de 8 mois de travail, l'Office de Tourisme s'est vu attribuer en fin d'année 2017 la Marque Qualité Tourisme ainsi que son classement en Catégorie 1.

Le dossier pour la reconnaissance « Station classée tourisme », dernière étape pour conserver notre office de tourisme communal, a été déposé en Préfecture en temps et en heure.

Une fierté pour l'équipe de l'Office de Tourisme qui s'est longuement investie pour mener à bien ces importants dossiers.

Agenda des manifestations

L'OT édite depuis peu un agenda saisonnier recensant les manifestations touristiques de La Bresse ; il est disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net

Rappel des autres éditions disponibles à l'OT et en téléchargement : guide hiver, guide famille, bus hivernal.



La Bresse en famille

Dans le cadre de la stratégie de développement touristique du Massif des Vosges, l'Office de tourisme de La Bresse s'est engagé il y a quelques années dans la filière « Massif des Vosges en famille ». L'objectif de cette filière, pilotée par le Conseil Départemental des Vosges, est de recenser, structurer, développer et valoriser l'offre en direction des familles, afin de faire du Massif des Vosges une destination « famille » à part entière, hiver comme été.

De nombreuses actions ont déjà été mises en place avec la création d'outils et de supports de communication, la participation à des salons touristiques, des ateliers de formation pour les partenaires socioprofessionnels, etc...

2017 a vu la réalisation d'un tout nouveau guide pratique à destination des familles où sont référencées les offres des 10 stations partenaires (La Bresse, Gérardmer, Ventron, Lac Blanc, Ballon d'Alsace, Markstein, Champ du Feu, Larcenaire, Rouge Gazon, Schnepfenried).

Ce guide est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme à La Bresse.



Les Briconautes
Meubles de montagne
Décoration - Outillage
Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

Boucherie ~ Charcuterie
TRAITEUR
CHEZ FRED
LA BRESSE
03.29.25.41.19
www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Salon « Vins & Terroir » 2018

L'Office de Tourisme organise la 18^e édition du Salon « Vins et Terroir » les 23, 24 et 25 mars à la Halle des congrès de La Bresse.

Si vous êtes intéressé pour y participer en tant qu'artisan, producteur ou viticulteur, n'hésitez pas à contacter Isabelle à l'Office de Tourisme au 03 29 25 70 05 ou par mail partenariat@labresse.fr
Clôture des inscriptions le 12 février.



Accueil Vacanciers

Afin de toujours mieux accueillir les touristes sur le territoire, nous avons souhaité reconduire cet hiver les « accueils vacanciers » en y associant nos partenaires touristiques.



Ces accueils vacanciers ont eu lieu les mardis 26 décembre et 2 janvier de 17h à 19h sur la place du Champstel (au cœur du Marché de Noël).

Cette opération sera reconduite les lundis 12, 19, 26 février et 5 mars de 18h à 20h devant la Halle Patinoire en partenariat avec l'Association des Commerçants de La Bresse.

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires jusqu'au 9 février

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

Vacances de février - Du 10 février au 9 mars

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mardi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 19 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 18 h	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Horaires patinoire

Ouverture jusqu'au 18 mars

	Vacances scolaires Du 10 février au 11 mars 2018		Hors vacances	
	Tout public	Spécial -10 ans	Tout public	Spécial -10 ans
Lundi	10 h 30 - 20 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Mardi	14 h - 19 h		Fermé	
Mercredi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Jeudi	14 h - 19 h		Fermé	
Vendredi	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	Fermé	
Samedi	14 h - 19 h		14 h - 19 h	
Dimanche	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30	10 h 30 - 19 h	9 h 30 - 10 h 30

« Spécial -10 ans » : créneau réservé exclusivement aux enfants de -10 ans et leurs parents avec animation ludique

Sebastien Rochatte

- PETITE MAÇONNERIE
- PIERRES DE PAREMENT
- DÉMOLITION
- CARRELAGE
- SALLE DE BAIN

60 Grande Rue
88250 La Bresse

TEL: 06.77.84.87.16
E-mail: sebastienrochatte@hotmail.fr

DANS LE RETRO

Les amis de la Clairie, autour d'un café gourmand

Cette année, la traditionnelle rencontre avec les familles s'est déroulée différemment : au lieu de l'habituel barbecue, un café gourmand a été organisé pour conserver cet échange en compagnie des résidents.

Ce moment convivial a été agrémenté de musique avec Bernard et Roland, bénévoles de l'association.

Les délicieuses douceurs, préparées par la cuisine de l'EHPAD, ont été dégustées avec une boisson chaude : un moment de cocooning pendant cet après-midi frisquet et neigeux.

Les familles ont ensuite pu découvrir l'exposition de peinture des résidents, dont les travaux avaient été réalisés en atelier les premiers lundis de chaque mois, avec la bénévole Annie Toussaint. Des stands de l'association Les amis de la Clairie et de l'association de défense des résidents de l'EHPAD de La Bresse et de leurs familles étaient également présents pendant cette journée.



Des tableaux très éphémères

Non non, ce n'est pas du papier, ni du tissu, ni du carton que les P'tits Amis de Oui-Oui ont choisi comme support de peinture en ce début d'hiver, mais... de la neige !

Avant les pluies tempétueuses de ce début d'année 2018, les enfants ont bien profité du début d'hiver. En extérieur ils ont pu laisser la trace de leur passage sur un beau tapis blanc. Et en intérieur, c'est avec des pinceaux et des couleurs qu'ils ont pu créer des toiles à partir de la neige. Celles-ci ont eu une durée de vie certes très courte, mais il y a eu de quoi s'amuser et développer sans limites leur imagination...

Vivement que les flocons soient de nouveau de la partie !



Médailles de la Ville

Le maire Hubert Arnould a remis deux Médailles de la Ville lors de la cérémonie des vœux :

La première à Estelle Mougel, championne du monde militaire de biathlon en 2017

La seconde à Titouan Perrin-Ganier, champion de France, d'Europe et du monde de VTT cross-country eliminator, élu Sportif Vosgien de l'année 2017 par le Conseil départemental, à l'occasion des Mérites sportifs.

À noter également que son frère, Néilo, a reçu un Mérite spécial du jury lors de la cérémonie, pour son titre de champion de France espoirs.

La ville de La Bresse et l'Association Omnisport La Bressaude les félicitent pour cette saison exceptionnelle !



▲ Titouan Perrin-Ganier, Gérard Dumaine (président de La Bressaude), Lydie Germain, maman d'Estelle Mougel (en compétition le jour de la remise), Hubert Arnould.

Le Père Noël à la maternelle

Avant Noël, les enfants se demandent si le Père Noël va passer les voir...

Oui il est bien venu ! C'est avec joie et entrain que les enfants l'ont accueilli à l'école maternelle La Tourterelle.

Dans sa hotte, il y avait 2 cadeaux pour chacune des 3 classes.

Les enfants se sont empressés de les déballer, et pour le remercier de sa gentillesse, ils lui ont offert quelques présents et ont chanté en chœur plusieurs chansons de Noël comme : Petit papa Noël, Mère Noël, L'as-tu vu ?, Noël Jazz.

Le Père Noël les a félicités pour leur accueil et les a encouragés à bien se conduire et à toujours faire de leur mieux.

Avant qu'il ne reparte, les enfants lui ont demandé de prendre soin de lui, de continuer à les choyer et de revenir l'année prochaine !



Saint-Laurent



Apprendre à faire le bien...

Les enfants de l'école Saint-Laurent ont partagé des moments forts tout au long du mois de décembre en ouvrant chaque matin une petite fenêtre du calendrier de l'Avent.

Dans ce calendrier, pas de chocolats, mais chaque jour une action à mener... Outre les actions de partage, de respect, de politesse, de camaraderie, d'entraide... ils ont organisé une collecte alimentaire pour les Restos du cœur, fait des dessins pour les résidents de la maison de retraite, fabriqué un grand panneau pour souhaiter de joyeuses fêtes aux Bressauds... Ils ont enfin échangé des petits cadeaux de Noël après la présentation d'une saynète de l'Action Catholique des enfants qui leur rappelait que « c'est tous ensemble qu'ils réussiront à faire des choses bien ».

Les 6^e au musée d'Épinal

Jeudi 7 décembre, les deux classes de 6^e sont allées à Épinal au Musée départemental d'Art ancien et contemporain. L'objectif était de faire découvrir les collections de peintures, objets d'art et sculptures du nouveau parcours Beaux-Arts (en tout 200 œuvres du 16^e au 20^e siècle).



Durant la matinée les élèves ont pu appréhender les principaux courants artistiques puis l'après-midi, ils sont allés visiter l'Imagerie : avec un Histopad (tablette tactile), ils ont découvert à leur rythme ce lieu riche en curiosités. Le 19 janvier, ils sont retournés au musée pour participer à un spectacle conté et dansé autour de quelques œuvres.

Ce projet pédagogique, proposé par le Conseil départemental dès la rentrée, a été retenu, car le collège Saint-Laurent place la culture au cœur de sa pédagogie. En effet, les enseignements artistiques, parce qu'ils contribuent au développement de la sensibilité, à la formation du goût et du jugement, occupent une place particulière dans le parcours de chaque élève.

Fête de Noël à l'école Saint-Laurent

Juste avant les vacances de Noël, les enfants de la maternelle ont présenté un spectacle sur les thèmes du partage et de l'amitié à leurs parents, familles et amis.

Durant plus d'une heure, saynètes, danses et chants se sont succédé laissant déjà apparaître pour certains des talents de danseurs ou de comédiens. En fin d'après-midi, tous se sont retrouvés pour partager un délicieux goûter.



DANS LE RETRO

Excellent début de saison pour les skieuses

Les filles du Ski Club La Bressaude ont démarré très fort leur saison.



Au biathlon, Paula Botet (tout juste 17 ans) a commencé par une qualification en IBU Cup Juniors lors des premières courses hivernales alors qu'elle était en compétition avec des filles ayant jusqu'à quatre ans de plus qu'elle. Estelle Mougel a quant à elle retrouvé l'IBU Cup (2^e division mondiale) après une 3^e place sur les Sprints et la victoire sur la Poursuite des championnats de France... Paula a ensuite terminé 3^e sur la manche italienne et signe même une nouvelle 3^e place nationale lors des Championnats de France aux Contamines !



Côté fondeuse, c'est Delphine Claudel qui s'illustre avec une sélection sur le Tour de Ski début janvier, l'occasion pour notre toute jeune Bressaude d'aller encore gagner en expérience face au gratin mondial !

Tous les résultats sur la page Facebook du Ski Club La Bressaude



Les Toujours Jeunes

Le traditionnel spectacle de fin d'année organisé par le club des retraités «Les Toujours Jeunes» a encore connu un immense succès. Les 13 et 14 décembre, plus de 700 spectateurs ont assisté à ces représentations où se mêlaient sketches, danses, musique, chansons, folklore, parodies, etc.

Les Toujours Jeunes vous remercient de votre présence amicale !



ÉTAT CIVIL Décembre 2017



Naissances

- **Zélie**, née le 7 décembre à Remiremont, fille de **Coralie Didier** et **Charly Clément**.
- **Lounis**, né le 13 décembre à Remiremont, fils de **Julie Kern** et **Julien Géhin**.
- **Léo**, né le 28 décembre à Remiremont, fils de **Amandine Mino** et **Ludovic Claude**.

Décès

- **Jean Chevrier**, âgé de 88 ans, domicilié 30 rue Mougel Bey, décédé le 13 décembre à La Bresse, époux de Marguerite Jeanne Marie Mougel.
- **Michel Émile Arnould**, âgé de 80 ans, domicilié 14 rue Mougel Bey, décédé le 15 décembre à Nancy, époux de Monique Françoise Briot.
- **Jean Louis Ernest Mougel**, 83 ans, domicilié 59 avenue Maréchal Foch à Fontaine les Grès (Aube), décédé le 23 décembre à Fontaine les Grès, époux de Gilberte Georgette Ernestine Sontot.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87

code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurrin - Isabelle Claudel

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :

faites le 15

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

AGENDA

LOISIRS

CULTURE

■ Jusqu'au 11 mars

Exposition Annie Tremsal « De neige et d'encre »

Maison de La Bresse

Du mardi au vendredi 15 h-18 h

Samedi et dimanche .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Jusqu'au 9 février

Exposition Gwenaël Stamm

Maison de La Bresse

Du mardi au vendredi 15 h-18 h

Samedi et dimanche .. 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 10 février au 4 mars

Exposition Francis Cuny

Maison de La Bresse

tous les jours

10 h-13 h/15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 15 février

Soirée lecture

Maison de La Bresse

..... 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 18 février

Stage de peinture

Maison de La Bresse

..... journée

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 22 février

Concert jeune public : Children School

Salle des Fêtes

..... 18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 1^{er} mars

Spectacle pour enfants « Case départ »

avec Le Plateau Ivre

Salle des Fêtes

..... 18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ du 5 au 11 mars

Exposition écoles et stagiaires

Maison de La Bresse

..... 10 h-13 h/15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 7,14, 21 et 28 février

Pack Patinoire + crêpe

Espace Loisirs et Patinoire

..... 14 h-16 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

■ 9 février

Concours de tarot

Centre Culturel et Social

..... 14 h

Infos : Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00

christiane.chevalley@sfr.fr

■ 11, 18 et 25 février et 4 mars

Challenge Biathlon Family

Domaine Nordique La Bresse-Lispach

..... 15 h-17 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20

tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 13, 20 et 27 février

Ski découverte

Station de ski La Bresse-Hohneck

..... 7 h 45 à 8 h 45

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 13, 20 et 27 février

Soirée luge

Station de ski La Bresse-Hohneck

..... 18 h-21 h 30

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 13 février

Animation Mardi Gras à la patinoire

Espace Loisirs et Patinoire

..... journée

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 25 41 29

■ 14, 21 et 28 février

Goûter « Opoul »

Station de ski La Bresse-Hohneck

..... 17 h 30

Infos : Station de ski Labellemontagne

Tél. : 03 29 25 68 78

■ 14, 21 et 28 février

Descente aux flambeaux

Station de ski La Bresse-Hohneck

..... 18 h 30

Infos : E.S.F. - 88 route de Vologne - Tél. : 03 29 25 41 56

■ 4 mars

Loto

Salle du C.C.S.

..... 14 h

Infos : Christiane Chevalley - Tél. : 03 29 25 50 00

SPORT

■ 3 et 4 février

Championnat de France Samse National Tour U15

Tremplin de Lispach

..... 14 h-16 h 30

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 10 février

Jeux du saut Crédit Mutuel + Combiné

Tremplin de Lispach

..... 14 h 30

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 24 février

Biathlon régional Challenge Crédit mutuel-Tissot

Giséle

Stade de biathlon La Ténine

..... 14 h 30

Infos : Odile Munsch - Tél. : 06 08 85 52 52

odile.munsch.sclb@orange.fr

DIVERS

■ 12, 19, 26 février et 5 mars

Pot de bienvenue des vacanciers

Espace Loisirs et Patinoire

..... 14 h-18 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20

tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 2 février

Don du Sang

Salle des Fêtes

..... 16 h-19 h 30

Infos : Établissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62

6^{EME} DUATHLON DES NEIGES

SAMEDI 10 MARS 2018

LA BRESSE - LISPACH

LA BRESSAULDE TRIATHLON HAUTES-VOGES

À PARTIR DE 17H30

PETITE RESTAURATION

5 KM 8 KM 2,5 KM

COURSE INDIVIDUELLE OU RELAIS NEIGES À PARTIR DE 2002

INSCRIPTIONS SUR LE SPORTÉCOM OU SUR PLACE (MAJORATION DE 5€)